

Avant-propos

par Victor CRABBE,

Secrétaire général de l'Institut Belge de Science Politique.

★

Les secrétaires généraux de l'Institut belge de Science politique — ils sont en effet deux depuis le 19 septembre 1962 suite à la décision prise par le conseil d'administration pour envisager les activités de l'Institut dans les deux langues nationales — se réserveront désormais l'éditorial du dernier numéro de chaque année.

Le secrétaire général le plus ancien inaugure ici cette utile tradition. L'an prochain, son dynamique collègue d'expression néerlandaise, M. Lode Claes le relayera, lui aussi, pour faire le point sur la situation de l'Institut, pour publier une note de gérance ou pour signaler les différentes étapes parcourues.

L'Institut belge de Science politique a dix ans d'âge et le secrétaire général, dont on lit les propos, cinq ans de fonctions.

L'Institut a commencé de fonctionner sous la présidence éclairée du Chanoine Leclercq. Il s'est développé dans la suite sous la direction de son président actuel, M. Marcel Grégoire, ancien Ministre.

Quatre collègues auxquels l'éditorialiste ne peut que rendre un vif hommage : M^{me} L. Talloen et MM. J. Goormaghtigh, M.P. Herremans et J. Strowel, l'ont précédé au secrétariat général.

La continuité qui a caractérisé à la fois la charge du président et la fonction de secrétaire général, a incontestablement permis à l'Institut de briser le cocon dans lequel, au départ, ses initiatives avaient été prévues.

Grâce aux mêmes faits, l'Institut belge de Science politique a franchi le stade de l'institution fermée qu'il a commencé par être pour aborder

sans réserves l'étape de l'organisme ouvert. A ses initiatives fut conférée ainsi une influence, chaque année plus grande, dans les divers milieux de la vie sociétariaire.

Au cours des cinq dernières années — la constatation mérite d'être faite — l'Institut belge de Science politique a courageusement lancé sa revue Res Publica. La périodicité de celle-ci est déjà, depuis deux ans, trimestrielle ; elle ne tardera pas à devenir bimensuelle.

En même temps, et toujours avec le même soin, l'Institut a étendu sans cesse ses autres activités telles que ses colloques et ses ouvrages formant sa collection intitulée « Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique », à des questions dont l'intérêt a suivi de près — et parfois même il l'a précédée —, l'actualité politique, économique et sociale tant en Belgique qu'en Europe et en Afrique.

De surcroît, l'Institut belge de Science politique présente la particularité d'être à la fois un institut de caractère scientifique et une association.

Cette situation tient au double rôle qu'il s'assigne.

L'un vise la promotion de la science politique dans notre pays. La coordination de ses travaux lui incombe également à ce titre.

Les fondateurs de l'Institut ont toujours souhaité qu'il ait le souci de cette fonction, sans empiéter pour autant sur le rôle des universités dont l'enseignement et les travaux de recherche accordent déjà actuellement une plus grande part à la science politique que précédemment.

Mais, si des centres d'étude du troisième cycle s'y développent à la fois pour la revision et pour l'approfondissement des connaissances — et l'on ne peut que souhaiter leur judicieuse mise en place dans le plus bref délai possible, ainsi qu'avec des moyens financiers très étendus —, l'Institut belge de Science politique aura toujours un rôle plus grand à jouer comme centre de coordination, d'impulsion ou comme point de convergence et de rencontre.

L'Institut belge de Science politique est aussi une association. C'est à cette caractéristique qu'il doit de jouer son deuxième rôle.

Il n'est point douteux, qu'eu égard à ses obligations envers ses lecteurs et ses membres, l'Institut doit s'occuper de la diffusion de la science politique. Il le fait d'ailleurs quels que soient les centres dont émanent ses collaborateurs scientifiques. Il satisfait ainsi, en œuvrant sur le plan de la haute information, à l'une des principales fonctions qu'il s'est déterminées en ce domaine. De plus, à l'instar de tout organisme soumis à la loi sociologique du développement intégral, l'Institut assure un important service de distribution de sa revue et de ses autres publications, notamment dans les universités et dans les centres de recherche du pays et de l'étranger.

Mais ce qui lui est propre, c'est la large connaissance de ses activités qu'il donne à ses membres. C'est ainsi qu'il accorde à la science politique la possibilité de pénétrer dans les différents milieux sociaux, à la mesure de l'intérêt que ceux-ci lui portent.

Dans notre pays, cet intérêt est-il suffisant ou ne l'est-il pas ?

Telle est certainement la question que l'on peut se poser.

Nous ne chercherons pas à y répondre d'emblée en ce moment parce que nous voudrions recueillir d'abord sur elle l'opinion de nos membres.

Ce que nous en dirons seulement, c'est que cet intérêt existe. Et nous avons demandé à un jeune membre de l'Institut, M. André Philippart, licencié en sciences politiques et administratives, de nous rendre compte de son importance.

M. Philippart a, en quelque sorte, cherché à le mesurer. C'est ainsi qu'il a été amené à entrepren-

dre une étude vraiment originale et inattendue. Nous la publions dans cette livraison. A son sujet, nous serions heureux de connaître l'opinion de nos membres et de nos lecteurs.

Toutes observations et suggestions sur la « pénétration de l'Institut dans la société belge » seront les bienvenues.

*
**

Revenons aux étapes que l'Institut semble franchir au cours de son évolution.

Rappelons d'abord qu'il poursuivra cette année les initiatives annoncées l'an dernier pour assurer certaines de ses activités en langue néerlandaise.

En outre, à l'effet de prendre pied sur le plan international et compte tenu de la vocation européenne de notre pays, il se permettra de faire étudier à Bruxelles, par les plus grands spécialistes d'Europe et les Etats-Unis deux questions parmi les plus importantes du moment : la défense militaire de l'Europe et l'intégration au Marché Commun (ses conditions, ses possibilités, ses limites).

Le concours de la Société Royale d'Economie politique et celui de la Vereniging voor Economie seront vraisemblablement acquis pour l'étude du second sujet.

Eu égard à ces projets, l'Institut belge de Science politique n'est-il pas prêt à accéder à une nouvelle phase de son développement, à vrai dire : la troisième ?

Assurément, cette nouvelle étape devrait lui permettre d'atteindre le niveau même de l'organisme de recherche que ses promoteurs avaient voulu qu'il fût pleinement.

C'est parce qu'il a vocation à être tel qu'une enquête portant sur la jeunesse et la politique a été décidée récemment par son conseil d'administration.

Ce que l'on attend pour l'entreprendre, ce n'est plus que l'assurance de pouvoir la mener à bien, compte tenu du coût d'une telle entreprise.

Il serait aussi fâcheux de ne pas la faire abou-

tir que de s'abstenir de toute initiative en ce sens. C'est pourquoi l'Institut belge de Science politique souhaite de pouvoir prendre pied au rang des organismes de recherche dont l'activité est financièrement mieux assurée.

Le « troisième âge » de l'Institut belge de Science politique aura et a déjà des répercussions financières importantes.

L'incidence de ses préoccupations actuelles est telle que celles-ci ont déjà poussé le budget de

l'année académique 1962-1963 au double de ce qu'il était l'année dernière.

C'est dire que, pour aller de l'avant, le concours de tous est souhaitable, voire indispensable.

C'est ainsi d'ailleurs que doit se faire la science ; son essor réel est fonction de la solidarité du corps social à son égard. Puissent nos Gouvernants qui, plus que tout autre, sont les représentants de la société globale, se rendre compte qu'ils ont eux aussi à participer à cet effort de solidarité.

